



RÉGION ACADÉMIQUE  
BOURGOGNE  
FRANCHE-COMTÉ

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

# Exam'in hebdo

2019-2020 n°26  
10 avril 2020

La lettre hebdomadaire d'informations de la division des examens et concours du rectorat



## COVID-19 Examens et concours point au 10 AVRIL 2020

- **FAQ Bac, brevet, CAP BEP 2020** : les réponses à vos questions sur les aménagements des épreuves des examens nationaux

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse a précisé lors d'une conférence de presse, les aménagements des épreuves des examens nationaux qui ont été décidés en raison de la situation sanitaire actuelle.

Vous pouvez retrouver par diplôme les informations qui figurent dans la [FAQ nationale](#) et qui sont déposées sur le PIA

- ⇒ [DNB](#)
- ⇒ [CAP, BEP](#)
- ⇒ [Baccalauréat professionnel](#)
- ⇒ [Baccalauréat général et technologique](#)
- ⇒ [BTS, DCG](#)
- ⇒ [CPGE, post CPGE](#)
- ⇒ [Questions générales](#)

Les aménagements des diplômes qui ne figurent pas dans cette liste feront l'objet d'une information nationale prochainement.



## BACCALAURÉAT E3C // 2021

- **Spécialité suivie uniquement en première (candidats au baccalauréat général uniquement) – COMPLEMENT D'INSCRIPTION**

De manière exceptionnelle en raison de la situation sanitaire actuelle, la période de saisie et de validation de la spécialité suivie uniquement en première est étendue au **jeudi 30 avril 2020 à 18h00**.



## BACCALAURÉAT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE SESSION 2020

- **Discipline Non Linguistique (DNL) - précisions**

Suite à l'information communiquée dans lettre Examin n°25, il est rappelé que ce qui s'applique aux mathématiques s'applique à l'ensemble des spécialités.

Ainsi, la réglementation précise que pour pouvoir bénéficier de la mention section européenne sur le diplôme (outre les évaluations), un candidat doit avoir suivi l'enseignement pendant 2 années. Le choix de la DNL s'effectue entre les disciplines du tronc commun et les enseignements de spécialités à l'exclusion des enseignements optionnels.

Aussi, un candidat qui aurait fait le choix de la DNL de la spécialité abandonnée en première peut continuer de suivre la section européenne associée à cet enseignement en terminale (1 heure par semaine au moins).



## CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION (CNRD)

Afin de tenir compte des difficultés engendrées par l'épidémie de COVID-19, sur proposition conjointe de l'inspecteur général présidant le comité national des correcteurs et du directeur général de l'enseignement scolaire, le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse a décidé que **le thème de la session 2019-2020 du Concours National de la Résistance et de la Déportation sera prolongé en 2020-2021.**

En conséquence, seront mises en œuvre les dispositions suivantes :

- L'épreuve écrite du concours se tiendra dans le courant du mois de mars 2021.
- Les travaux collectifs seront remis à la fin du mois de mars 2021.

Les dates exactes seront communiquées aux candidats sur le site [eduscol](https://www.eduscol.education.fr/).

Les travaux collectifs en cours de réalisation ou déjà réalisés seront collectionnés par les autorités académiques **au plus tard le 30 juin 2020**. Un examen de ces dossiers sera effectué avant la fin de l'année civile.

**Des précisions seront apportées ultérieurement quant aux modalités d'examen des dossiers des candidats qui ont participé au concours dans le cadre des travaux collectifs.**

---



### JORF N°0083 ET 0087 DU 5 ET 9 AVRIL 2020

#### **Brevet de Technicien Supérieur**

Décret n° 2020-398 du 3 avril 2020 relatif à la certification en langue anglaise pour les candidats à l'examen du brevet de technicien supérieur et modifiant le code de l'éducation  
<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041782400&dateTexte=&categorieLien=id>

#### **Diplôme d'Etat d'assistant de service social, diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé, diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants et diplôme d'Etat d'éducateur technique spécialisé**

Arrêté du 10 mars 2020 définissant les blocs de compétences de certains diplômes du travail social et portant modification des arrêtés du 22 août 2018 relatifs au diplôme d'Etat d'assistant de service social, au diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé, au diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants et au diplôme d'Etat d'éducateur technique spécialisé

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041789780&dateTexte=&categorieLien=id>



### AU BULLETIN OFFICIEL N°15 DU 9 AVRIL 2020

#### **Brevet de technicien supérieur**

- Définition et conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur management opérationnel de la sécurité

[Arrêté du 2-3-2020 - J.O. du 17-3-2020 \(NOR : ESRS2003875A\)](#)

- Définition et conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur bioqualité

[Arrêté du 2-3-2020 - J.O. du 17-3-2020 \(NOR : ESRS2003884A\)](#)

#### **Baccalauréat professionnel**

Création de la spécialité Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités et modalités de délivrance

[Arrêté du 18-2-2020 - J.O. du 3-3-2020 \(NOR : MENE2005098A\)](#)